

Décision

Générale

colonial

Décision n° 176 12 février 1953

n° 176 12

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date de publication
12 février 1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois est accordé à M. Castellani (Charles), Inspecteur de 1er classe du Cadre supérieur de la police, pour en jouir à Antibes, 12, boulevard d'Aisillon. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par «voie ferrée Marseille-Antibes seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de sa femme et de ses trois filles, âgées respectivement de 9, 7,4 ans (Groupe III)